

LEDEVOIR

De l'eau fraîche pour tous

Jean Lacoursière

10 juillet 2018

LETTRES

Une canicule record vient de se terminer. À peu de frais, un bain portuaire permettrait aux gens de se baigner dans un vaste plan d'eau qui est présentement inutilisé dans la Basse-Ville. L'eau du bassin Louise est baignable presque 100 % du temps. Invoquer la mauvaise qualité des sédiments au fond du bassin pour interdire la baignade est sans fondement.

La Société des gens de baignade a lancé en juin un documentaire sociofinancé qui s'intitule *Bassin Louise, plan d'eau ludique pour tous*. Après la sortie du film, lors d'une entrevue radiophonique avec Nathalie Normandeau le 20 juin, le p.-d. g. du Port de Québec, Mario Girard, s'est montré ouvert à l'idée de permettre la baignade à la tête du bassin Louise. Mis au fait de cette ouverture, le maire Régis Labeaume a dit lors de la séance du conseil municipal du 4 juillet : « Si Mario Girard a le goût de le faire, [...] on peut tout faire. [...] Une piscine dans un bassin d'eau, celui que je connais le plus, c'est celui qui est à Paris dans la Seine [...], c'est jamais simple. Tout est possible, s'agit juste de payer. [...] J'attends des nouvelles de monsieur Girard. »

Rappelons que le bassin de baignade parisien dont parle le maire n'est pas dans la Seine, mais au bassin de la Villette dont l'eau est alimentée par la Marne. Cet espace de baignade mesure 90 x 16 mètres et a nécessité neuf mois de travaux pour un montant de 2 millions de dollars. En comparaison, cette somme est trois fois inférieure à ce que coûterait une piste cyclable surélevée dans le port ; elle est certainement moindre que le coût d'aménagement d'une piscine et d'un miroir d'eau dans la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain dont le coût total est 160 millions, cela à un endroit démographiquement, géographiquement et touristiquement loin d'être optimal. Les comparaisons pourraient continuer...

Devant cet alignement de planètes, quels élus, peu importe l'ordre de gouvernement, imiteront la mairesse Boucher et le maire de Montréal Jean Doré qui se sont battus pour faire de la plage Jacques-Cartier et de la plage du parc Jean-Drapeau des lieux de rafraîchissement et de détente archi-populaires dans leur ville ? Le bassin Louise constitue une chance inouïe. Le documentaire *Bassin Louise, plan d'eau ludique pour tous* est offert sur Internet.